



LES VOEUX DU MAIRE

ANNÉE 2022

MADAME, MONSIEUR, CHERS VILLERSOISES ET VILLERSOIS,

Après une année 2021 éprouvante à bien des égards et en dépit de ce contexte toujours troublé, c'est en mon nom et en celui de l'ensemble du conseil municipal de Villers-sur-Coudun que je vous présente mes vœux les meilleurs pour cette nouvelle année.

Que 2022 soit pour vous et vos proches une année de paix et de sérénité, et, en cette période difficile, je vous souhaite tout particulièrement une bonne santé.

Dans ce moment tourmenté que nous vivons, nous devons redoubler d'efficacité et avoir une vision claire de la trajectoire à suivre pour agir sereinement, car malgré tout, des perspectives positives s'offrent à nous.

Certains de nos projets ont déjà vu le jour et bon nombre d'entre eux sont mis en route. Je pense notamment à :

L'ACTUALISATION DES OUTILS INFORMATIQUES DE NOTRE ADMINISTRATION

Remplacement en mairie de 3 ordinateurs trop vieux pour recevoir les nouveaux logiciels.

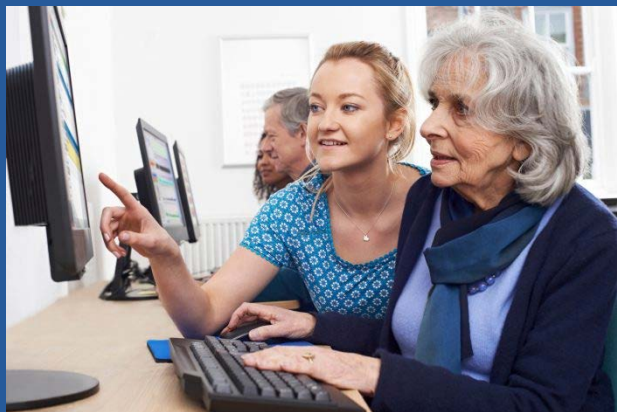
Renouvellement de l'ordinateur portable, en fin de vie, de la directrice de l'école maternelle.

Mise à jour des logiciels de bureautique, de gestion administrative et de comptabilité financière.

LA MODERNISATION DE LA GESTION DES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Mise en place d'un logiciel pour la gestion des réservations en ligne des services de cantine et de garderie, en remplacement d'achats de tickets en mairie.

Paieement en ligne sécurisé avec le service PayFip de la Direction Générale des Finances Publiques



LE RENOUVELLEMENT DE NOTRE VIEUX MATÉRIEL D'ENTRETIEN DE VOIRIE

Achat d'un tracteur avec ses accessoires d'entretien : remorque, brosse, balayeuse et épandeur de sel de déverglaçage.

LA MISE À NIVEAU ET LA SÉCURISATION DE NOTRE RÉSEAU D'EAU POTABLE

Réalisation en cours d'un audit de 7 mois, des ouvrages et équipements, en termes de performance technique, de sécurité, de vétusté et de réponses aux besoins actuels et à venir des Villersois.

Évaluation des coûts et planification des travaux indispensables à la mise à niveau du réseau.

LA REPRISE EN MAIN DE NOTRE URBANISME ET DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Démarrage de l'élaboration de notre futur Plan Local d'Urbanisme (PLU). Au terme de 2 ans, une fois notre code local d'urbanisme défini et validé, la préfecture se dessaisira du droit de décider l'octroi de nos permis de construire. Nous aurons alors acquis cette compétence essentielle qui répond au besoin de proximité de nos administrés.

LA TRANSITION NUMÉRIQUE POUR COMMUNIQUER, S'INFORMER ET SORTIR DE L'ISOLEMENT

Collecte des adresses mails pour des échanges plus rapides.

Création d'un parcours de formation gratuit de huit mois au numérique pour les seniors, avec possibilité d'accompagnement individuel (ordinateur, tablette, Internet...) . À raison d'une session de 2 heures par semaine, 9 personnes en bénéficient à ce jour.

Diffusion d'informations via l'application mobile « IntraMuros », le logiciel de gestion du périscolaire.

« Parascol » et le groupe privé Facebook « Une équipe en action ».



L'ACCOMPAGNEMENT DE NOS AÎNÉS ET DES PERSONNES FRAGILES OU EN DIFFICULTÉ

Rencontre des séniors à domicile par un membre du CCAS pour la remise du panier garni de fin d'année et la prise en compte des attentes et des besoins des bénéficiaires.

Remise de la brochure du CCAS de Villers-sur-Coudun de présentation des services essentiels accessibles aux séniors et aux personnes fragiles.

Accompagnement par le CCAS pour l'octroi de ces services : téléassistance, transport à la demande, visites de courtoisie à domicile....

LA PARTICIPATION À LA CRÉATION D'UN ORCHESTRE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Aides matérielles et financières à l'aboutissement de ce projet, porté par « Le Monde Musical » et dont 15 élèves de CE2 bénéficient.

LA SÉCURISATION ET LES AMÉNAGEMENTS DES DÉPARTEMENTALES RD142 ET RD73

Réalisation d'une étude du trafic routier* sur nos deux principales départementales qui a mis en évidence leur dangerosité, du fait d'une vitesse excessive et d'aménagements routiers insuffisants, inexistantes, ou inadaptés : trottoirs, places de stationnement, dispositifs de sécurité routière...

** Etude routière réalisée avant la déviation des camions sur la RD 142 suite aux travaux de Chevincourt.*

Demande de subventions sur 2022 pour le financement d'une étude de maîtrise d'œuvre relative à la réalisation de futurs aménagements, trottoirs, plateaux surélevés... , rues de la Gare et Nacelle.

Création en cours de zones 30 sur toute la RD 142 pour limiter les nuisances liées à la vitesse, en attendant de futurs aménagements.



L'INSTALLATION DU PRÉAU DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Suspendue fin octobre en raison des dégâts occasionnés par la tempête Aurore qui a dangereusement déstabilisé la toiture, l'installation du préau est reportée à juin 2022 après achèvement des travaux de réhabilitation de l'école maternelle.

LA MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU DE VIDÉOPROTECTION

Prévue pour la fin d'année 2021, la mise en place d'un réseau de vidéo protection a dû être reportée dans l'attente de la deuxième subvention habituellement accordée pour ce type de projet. Exceptionnellement réaffectée par la préfecture de police à la lutte contre le séparatisme et la radicalisation en 2021, nous espérons pouvoir obtenir cette subvention en 2022.

Je remercie chaleureusement l'ensemble du personnel municipal ainsi que les associations pour leur investissement au quotidien qui trouve un écho tout particulier dans la période tourmentée que nous traversons.

Plus que jamais, cette crise nous enseigne collectivement que la volonté et les valeurs de proximité, de solidarité et d'écoute doivent être le fil rouge de notre action au quotidien pour œuvrer ensemble à l'essor de Villers-sur-Coudun et au bien-être de ses habitants.

Je vous renouvelle mes vœux de bonne année et de bonne santé pour 2022. Que vos projets se réalisent dans la joie et une sérénité retrouvée.

Antoine Barbet